

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

### Données

Données brutes.

**Trois mois de recul** sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

### Source

Agence de services et de paiement (ASP)

### Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour 31 juillet 2017

### Nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en avril 2017			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à avril 2017	De janvier à avril 2016	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	28	26	2	119	122	-2,5
Hautes-Alpes	55	51	4	184	174	+5,7
Alpes-Maritimes	106	87	19	348	252	+38,1
Bouches-du-Rhône	314	251	63	1 356	1 403	-3,3
Var	187	164	23	703	610	+15,2
Vaucluse	88	72	16	350	304	+15,1
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>778</b>	<b>651</b>	<b>127</b>	<b>3 060</b>	<b>2 865</b>	<b>+6,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>12 742</b>	<b>9 973</b>	<b>2 769</b>	<b>51 987</b>	<b>48 256</b>	<b>+7,7</b>

\*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

### Stocks\* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin avril 2017

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	151	147	4	35,8
Hautes-Alpes	238	212	26	39,1
Alpes-Maritimes	385	314	71	43,4
Bouches-du-Rhône	1 781	1 447	334	48,5
Var	827	694	133	40,1
Vaucluse	517	423	94	52,0
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>3 899</b>	<b>3 237</b>	<b>662</b>	<b>45,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>60 822</b>	<b>47 631</b>	<b>13 191</b>	<b>51,2</b>

\*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese